



Office of the Special Envoy of the
United Nations Secretary-General
For the Great Lakes Region of Africa



OFFICE OF THE SPECIAL REPRESENTATIVE OF THE SECRETARY-GENERAL ON
SEXUAL VIOLENCE IN CONFLICT



*Rapport de la Convocation Inaugurale des Bénéficiaires de la
Plate-forme des Femmes sur la
Paix, la Sécurité et le Cadre de Coopération.
13 -15 Mai 2015
Goma, République Démocratique du Congo*

Préparé par FONDS POUR LES FEMMES CONGOLAISES (FFC)



Office of the Special Envoy of the
United Nations Secretary-General
For the Great Lakes Region of Africa



OFFICE OF THE SPECIAL REPRESENTATIVE OF THE SECRETARY-GENERAL ON
SEXUAL VIOLENCE IN CONFLICT



Convocation Inaugurale des Bénéficiaires de la Plate-forme des Femmes Sur la Paix, la sécurité et le cadre de coopération

Thème: Renforcement du mouvement et des capacités des femmes pour faire avancer une paix durable dans la région des Grands Lacs

13-15 mai, 2015, Hôtel Cap-Kivu, Goma, République Démocratique du Congo

Pour plus d'informations sur cette rencontre des partenaires bénéficiaires de la Plateforme, veuillez contacter les personnes suivantes:

- Julienne Lusenge, Directrice, Fonds pour les Femmes Congolaises, Kinshasa, RD Congo, téléphone : +243822221195/+2439998956613 email : administration@ffcrdc.org
- Muadi Mukenge, Directrice de Programme pour L'Afrique Sub-saharienne, Global Fund for Women, San Francisco, USA, téléphone: +14152484817, email: mmukenge@globalfundforwomen.org
- Miranda Tabifor, Conseillère Principale Chargée des questions relatives au Genre, Bureau de l'Envoyée Spéciale du Secrétaire Général pour la région des Grands Lacs, Nairobi, Kenya, téléphone: +254726471701, email: tabifor@un.org



1. INTRODUCTION

Depuis plus de deux décennies, la région des Grands Lacs de l'Afrique a été engloutie dans des conflits armés marqués par une instabilité et des violences croissantes. Les femmes, qui constituent plus de 50 pour cent de la population dans cette région, ont été avec les enfants, les plus touchées par le conflit. Des millions de femmes ont perdu leurs vies, leurs parents, leurs moyens de subsistance et leurs biens. Elles représentent le plus grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées dans les camps de réfugiés où elles ont un accès limité aux services sociaux de base, à la santé et à l'éducation.

En outre les femmes et les filles ont été enlevées pour rejoindre des groupes armés et servir d'esclaves sexuelles. Elles ont souffert des traumatismes physiques et psychologiques ainsi que des stigmatisations au sein de la société. La perturbation des activités économiques et la détérioration des conditions de vie ont obligé les femmes à assumer des plus grandes responsabilités au sein des ménages, malgré le fait qu'elles jouissent d'un accès limité et inéquitable aux moyens viables de production et aux avantages tirés des ressources.

Bien qu'elles soient les plus grandes victimes des conflits, les femmes sont largement sous-représentées dans les processus de prise de décision en matière d'édification de la paix, et leurs besoins spécifiques sont insatisfaits dans la plupart des initiatives de consolidation de la paix qui par ailleurs restent insensibles aux questions liées au genre.

Réunis en février 2013 à Addis-Abeba, les gouvernements de la région des Grands Lacs et la communauté internationale se sont engagés collectivement à mettre fin une fois pour toutes aux conflits récurrents dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC). Négocié par l'ONU et l'Union Africaine, **l'Accord-cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la RDC et la région des Grands Lacs (l'Accord-Cadre)** a vu le jour. Il a jusqu'ici été ratifié par 13 gouvernements de la région. L'Accord-Cadre réunit ces 13 pays et plusieurs autres partenaires tels que les Nations Unies, l'Union Africaine, la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) et la Communauté de Développement de l'Afrique Australe. Il constitue un pacte global de marque qui vise à mettre fin au cycle des conflits en résolvant leurs causes profondes et en favorisant la confiance entre la RDC et ses voisins.

Les Chefs d'Etat des pays signataires de l'Accord-cadre se sont résolus en vertu des engagements régionaux notamment le critère de référence 1.5 "à renforcer la participation des organisations de la société civile et les groupes de femmes dans les efforts régionaux visant à traiter les sources d'instabilité conformément à la résolution S / RES / 1325 (2000) du Conseil de Sécurité." **La Plateforme des Femmes** fait partie des efforts visant à assurer que ce critère de référence soit atteint. En outre, elle s'inscrit en droite ligne à l'une des neuf priorités de la feuille de route 2015-2017 émise par l'Envoyée Spéciale pour la mise en œuvre de « L'Accord-cadre », notamment la priorité numéro sept sur "la mobilisation des forces vives de la région, les femmes, les jeunes, la société civile pour construire des circonscriptions en vertu de l'Accord-

cadre et promouvoir une vision commune pour la paix et la prospérité dans la région".

Le Bureau de l'Envoyée Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs a initié le lancement en janvier 2014 d'une **Plateforme des Femmes pour l'Accord-Cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération** dans le but de garantir l'implication à part entière des femmes dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre et renforcer en même temps la promotion d'une approche active et visible pour l'intégration des questions liées au genre notamment le respect et la protection des droits des femmes.

La Plate-forme vise à faciliter la contribution active des organisations de femmes à la mise en œuvre de l'Accord-cadre, en appuyant le renforcement de leurs actions collectives, en octroyant des subventions pour des projets pertinents, et en permettant aux femmes de jouer un rôle actif et durable dans le processus de paix global.

Dans sa phase pilote, la Plateforme veille à attribuer des subventions d'une totalité approximative de 700,000 de dollars par an au cours des trois prochaines années, dans les quatre pays cibles (le Burundi, la RDC, le Rwanda, et l'Ouganda), grâce aux contributions des gouvernements néerlandais et irlandais, la Fondation Oak, et quelques individus, fournies au fonds d'affectation spéciale du Bureau de l'Envoyée Spéciale du Secrétaire Général pour la région des Grands Lacs. Le premier cycle des subventions a été octroyé à 35 groupes provenant des quatre pays cibles susmentionnés, durant la période allant de Novembre 2014 à Avril 2015.

En date du 13 au 15 Mai 2015, une réunion inaugurale de la Plate-forme s'est tenue à Goma en RDC. L'Envoyé Spécial du Secrétaire Général pour la région des Grands Lacs avec le soutien de la MONUSCO et en collaboration avec le noyau des partenaires de mise en œuvre de la Plate-forme des Femmes; le Fonds Mondial pour les Femmes (GFW); le Fonds Pour Les Femmes Congolaises (FFC); Femmes Africa Solidarité (FAS); le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire Général pour les violences sexuelles dans les conflits; a organisées la réunion ci-dessus à Goma en RDC.

La rencontre a eu lieu à l'hôtel Cap Kivu et a rassemblé une soixantaine de femmes leaders représentant 42 organisations de base provenant du Burundi, République Démocratique du Congo, le Rwanda et l'Ouganda, qui avaient reçu des subventions du Fonds d'affectation spéciale de O / SESG pour la mise en œuvre de la paix, la sécurité et le cadre de la coopération (PSC-F). La convocation s'est tenue 4 à 6 mois après que la plupart des partenaires aient reçus les subventions pour débiter leurs projets liés aux objectifs de la Plateforme.

En résumé, les participants ont discuté sur la réalisation d'un agenda commun pour s'impliquer effectivement dans les processus de paix dans la région des Grands Lacs. Ils ont également exploré les possibilités de construction des liens plus forts au-delà des frontières et ceux de

synergie et de collaboration entre leurs organisations respectives et le Forum Régional des Femmes de la CIRGL. Cette rencontre fut aussi une occasion d'approfondir la connaissance de l'Accord Cadre.

2. LE BUT ET LES OBJECTIFS DE LA CONVOCATION DES PARTENAIRES

Le but de cette convocation inaugurale des partenaires fut d'établir un programme commun (agenda commun) entre tous les partenaires bénéficiaires de subvention et d'approfondir leur engagement aux cadres formels du processus de paix dans la région des Grands Lacs.

La rencontre de Goma, fut pour les bénéficiaires des subventions, une occasion de fournir des mises à jour de leurs activités, d'envisager leur travail de manière collective, de construire des liens plus étroits au-delà des frontières nationales, et de renforcer ainsi le mouvement et les stratégies de promotion des droits des femmes et de la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour 'une paix durable dans la région.

De manière spécifique, la convocation des partenaires bénéficiaires des subventions visait les objectifs suivants :

- 1) Présenter et échanger sur l'Accord-cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération et les engagements y afférents, au niveau local, national, régional et international.
- 2) Discuter de la mise en œuvre du Plan d'Action régional de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies ainsi que des plans d'actions nationaux à travers les quatre principaux pays visés par l'Accord- cadre.
- 3) Permettre aux partenaires bénéficiaires des subventions de relier leurs activités en efforts collaboratifs pour la construction d'un mouvement plus large, porteur de changement transformationnel.
- 4) Permettre l'acquisition des compétences pour renforcer les capacités organisationnelles des organisations des femmes.
- 5) Echanger avec les ministres du genre aussi bien que le Forum Régional des Femmes de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, sur les synergies et les collaborations possibles autour de l'initiative de la Plateforme des Femmes.

3. REUNION PROPREMENDITE

Jour I, 13 mai

Ouverture

a. Accueil solennel par Madame Julienne Lusenge, Fonds pour les Femmes Congolaises

Madame Julienne LUSENGE a accueilli tous les participants et les a remerciés d'être venus à Goma pour la rencontre. Elle les a encouragés à échanger leurs expériences et à profiter de l'occasion pour tisser des liens entre elles.

b. Allocution du Représentant de l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général pour la Région des Grands Lacs

L'Envoyé Spécial, Mr Said Djinnit, a été représenté aux assises inaugurales par Mr Aniefiok Johnson, Chef de Cabinet. Ce dernier a présenté au nom de l'Envoyé Spécial une allocution dont les grandes lignes sont reprises ci-après.

Mr Aniefiok Johnson, au nom de Mr Djinnit, remercié le gouvernement congolais et son peuple pour avoir permis la tenue de la première réunion de la Plate-forme des Femmes à Goma au Nord Kivu. Il a également remercié le Représentant Spécial du Secrétaire Général pour la République Démocratique du Congo, Martin Kobler, et la MONUSCO pour leur collaboration et leur appui substantiel à l'organisation de cette rencontre. Le chef de cabinet, a exhorté les participants à créer une dynamique autour de la rencontre et à profiter des expériences des uns des autres. Il a remercié les gouvernements néerlandais et irlandais, et la Fondation Oak pour leur appui financier pour l'organisation de la convocation.

L'autonomisation de la femme, a-t-il ajouté, est une condition sine qua non pour atteindre la paix durable et le développement économique de la région. Il a rappelé l'engagement ferme de l'Envoyé Spécial à soutenir la vision d'une plate-forme permettant aux femmes de la région de demeurer dans la ligne de la Résolution 1325 des Nations Unies, par leur implication comme parties prenantes effectives au processus de paix, leur permettant ainsi de jouer un rôle important dans la stabilisation de la RDC et la région des Grands Lacs.

Cette Plate-forme, n'est pas une fin en soi, ajoutera-t-il, c'est un moyen pour renforcer le mécanisme de participation de la femme dans le processus de paix en RDC et dans la région. Elle constitue une occasion pour les participants de créer des connections entre elles et de planifier un travail en synergie pour la paix dans la Région. L'orateur a insisté sur la nécessité d'une étroite collaboration entre la plate-forme et le Forum Régional des Femmes de la CIRGL

Ouverture Officielle de la réunion inaugurale de la Plate-Forme des Femmes pour l'Accord Cadre

La rencontre a été solennellement ouverte par Mme Bijou KAT Ministre du genre et de la famille de la RDC. Elle a souhaité le bienvenu aux participants et a loué les organisateurs pour cette initiative. Mme la Ministre a encouragé les femmes à une participation active et leur a assuré de son soutien, tout en précisant qu'elle attendra les recommandations de ces assises pour agir.

Allocution d'ouverture du Général Champion [Monusco]

Le Général Champion a prononcé au nom du représentant spécial du Secrétaire Général pour la République Démocratique du Congo, Martin Kobler, un discours de bienvenu à cette rencontre qu'il a qualifié de spéciale. Il a remercié Mr SESG Djinnit pour avoir mobilisé les femmes de la région en vue de donner forme à l'engagement commun sur l'autonomisation des femmes et la participation accrue des femmes dans tous les aspects de la société, particulièrement les questions de la paix et de sécurité.

L'orateur a rappelé que cette année marque le 15^{ème} anniversaire de la Résolution 1325, première résolution sur les femmes, la paix et la sécurité (Résolution 1325) qui avait comme objectif :

- L'implication de plus de femmes dans les opérations de maintien de la paix,
- Le renforcement du rôle des femmes dans la prévention, la résolution des conflits, et les réponses humanitaires
- L'application d'une perspective globale de genre dans la planification et la mise en œuvre des interventions de paix et de stabilité.

Il a expliqué que, l'examen en 2010, d'une décennie de progrès, a montré qu'il y a eu des avancés, surtout dans les questions de participation politique des femmes et de la réforme juridique pour protéger les femmes et les filles dans les zones de conflit et de post-conflit. Cependant beaucoup reste encore à faire pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes répandues dans les zones de conflit, et pour faire en sorte que plus de femmes participent aux négociations de paix et de maintien de la paix. Aujourd'hui, 15 ans après la naissance de la Résolution 1325, ces défis restent à relever.

Mr Champion a enrichi que malgré que tout le monde soit conscient que la paix doit être construite par les parties concernées et malgré la présence de la Résolution 1325 et d'autres résolutions qui ont suivies, très peu de femmes sont jusqu'ici consultées lorsque des questions de paix et de stabilisation sont discutées. Etant donné que les hommes et les femmes subissent les conflits différemment, la paix doit être construite en tenant compte des leurs différents besoins et perspectives. En outre, les femmes et les filles doivent être entendues dans leurs rôles en tant que citoyens, et non seulement en tant que victimes de violence (sexuelle). Lorsque nous parlons aux femmes dans l'est de la RDC a-t-il continué, elles disent qu'elles estiment que l'accord de paix n'est pas pour eux et nous croyons que cela doit changer.

Cette Plate-forme qui rassemble les organisations de femmes et les professionnels de toute la région est une très bonne occasion de travailler vers ce but de rendre les femmes présentes dans le processus.

L'orateur a réaffirmé le plein appui de la MONUSCO à toutes les autres étapes du processus. Cette institution compte s'impliquer dans la mise en œuvre des plans d'action régionaux et nationaux en rapport avec la Résolution 1325 et la lutte contre les violences basées sur le genre, en vue d'augmenter la voix des femmes dans les initiatives de paix, de consolidation de la paix et de stabilisation post-conflit.

Session 1

Aperçu de l'Accord cadre de la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la RDC et la région des Grands Lacs. Patient Ketu, Comité d'Appui Technique

Cette session a donné un aperçu des engagements national, régional et international sur l'accord cadre ainsi que les plans d'action pour permettre aux participants de mieux comprendre l'accord cadre.

La présentation a été faite par Mr Patient Ketu, au nom du Général Kalume, Haut Représentant du Président de la République du Congo au comité d'appui technique du mécanisme régional de suivi pour l'application de l'Accord Cadre d'Addis Abeba. Son exposé s'est focalisé sur

- Les **engagements** de l'Accord cadre au niveau national, régional et international;
- Le **plan d'action** y afférent ;
- Les **mécanismes de suivi** qui ont été mis en place.

Mr Ketu a expliqué que

Les engagements émanent de deux documents juridiques, dont :

- 1) **L'Accord cadre: Signé** le 24 février 2013 d'abord par les 11 Chefs d'Etat des pays de la CIRGL (9 pays limitrophes, la RDC et la République Sud-Africaine) et ensuite par 2 autres (le Soudan du sud et le Kenya) + 4 Témoins (UA-NU-CIRGL-SADC).
- 2) **La Résolution 2098: document historique Adopté** le 28 mars 2013 par le Conseil de Sécurité à sa 6943^{ème} séance et qui comporte en :
 - Annexe A: 7 engagements régionaux.
 - Annexe B: 6 engagements nationaux.
 - Annexe C: 5 engagements de la Communauté internationale.

L'orateur a présenté, les engagements de la manière suivante:

Les 7 engagements régionaux



1. Non-Ingérence dans les affaires internes des pays voisins
2. Non-Assistance ou soutien quelconque aux forces négatives
3. Respect de la Souveraineté et de l'Intégrité territoriale des pays voisins
4. Promotion de l'Intégration Economique régionale
5. Se soucier des Préoccupations légitimes sécuritaires des voisins
6. Non Protection des Criminels et
7. Promouvoir la Coopération Judiciaire

Les 6 engagements nationaux :

- I. Continuer et approfondir la réforme du secteur sécuritaire, en particulier en ce qui concerne l'armée et la police.
- II. consolider l'autorité de l'Etat, en particulier à l'Est de la RDC, en empêchant les groupes armés de déstabiliser le pays.
- III. Effectuer le progrès en ce qui concerne la décentralisation.
- IV. Promouvoir le développement économique, y compris le développement des infrastructures et la fourniture des services sociaux de base.
- V. Promouvoir la réforme structurelle des institutions de l'Etat, y compris la réforme des finances.
- VI. Promouvoir les objectifs de la réconciliation nationale, de tolérance et de démocratisation.

Les 5 engagements internationaux :

- i. Appuyer la stabilité de la RDC et de la région de Grands Lacs.
- ii. Soutenir la RDC et la région des Grands Lacs avec les moyens appropriés et appuyer la mise en œuvre des protocoles et projets du Pacte de 2006.
- iii. Revitaliser la CEPGL et soutenir la mise en œuvre de son objectif de développement économique et d'intégration régionale.
- iv. Appuyer le gouvernement de la RDC pour l'aider à s'atteler aux défis sécuritaires et étendre l'autorité de l'Etat.
- v. Nommer un ESSG/NU pour soutenir les efforts d'identifier des solutions durables.

Mr Ketu a également esquissé les grandes lignes du plan d'action des engagements régionaux, en spécifiant les repères retenus pour chaque engagement. (voir Annexe I)

Après l'allocution, les participants ont eu à interagir avec lui par des questions /réponses. Il en est ressortie la recommandation de voir les efforts converger vers la représentation et l'implication des femmes de la base au niveau des toutes les rencontres organisées autour de l'Accord cadre.



Quelques questions des participants :

Comment se fait il que la mise en œuvre de l'accord cadre ne se manifeste pas en milieux rural?

Il y a des mécanismes de vérification en place tel que les représentants des 13 pays vont ensemble sur le terrain pour vérifier les différentes informations et font rapport aux chefs d'états sur les éléments positifs et négatifs les sanctions sont encore discret.

Dans le cas de l'accord Cadre qu'est ce qui est fait pour éradiquer le phénomène FDLR?

La question de FDLR est en train d'être résolue par le gouvernement Congolais.

Observation par rapport à l'accord cadre pourquoi est-ce qu'il n'y a pas de prise en compte des associations de la Société civile?

Cette question est pertinente mais il faut relever qu'il y a un problème de coordination en RDC. Les gens travaillent de manière dispersée.

Nous vous recommandons également de travailler avec la CIRGL

A travers le forum régional des femmes qui a été créé. Il est de la responsabilité des gouvernements de mettre en place des forums nationaux. La plateforme des femmes pour l'Accord Cadre pourra travailler étroitement avec ces fora pour impliquer les femmes du milieu rural. Il faut s'organiser. Par exemple nous souhaiterions que vous puissiez vous organiser de manière à ce qu'à chaque réunion du niveau régionale les femmes soient représentées.

La Jeunesse est-elle informée sur l'accord cadre? Quelles sont les voies et moyens mis en place pour faire participer cette Jeunesse?

Le forum des Jeunes existe déjà et se réuni a Nairobi, mais ils sont souvent buté au manque de financement.

La CIRGL a eu son premier sommet des jeunes à Nairobi et le sommet a pu établir le secrétariat des jeunes de la CIRGL. Ce secrétariat a pour but d'essayer d'avancer l'agenda des jeunes de la région pour leur prise en compte dans les décisions de haut niveau.

Session II: le Plan Régional 1325 (FAS) par Wore Ndiaye

Mme Wore Ndiaye de Femmes Africa Solidarité (FAS), a présenté un exposé Sur le Plan d'Action Régional Pour la Mise en Œuvre de la Résolution 1325 du CSNU dans les Grands Lacs. Elle a commencé par donner un aperçu du contexte de la région avec ses défis. Elle s'est exprimée en ces termes :

« L'une des caractéristiques **des conflits dans la région** des grands lacs a été: la **privatisation de la violence, le recours aux armées privées, aux milices tribales et groupements paramilitaires irrespectueux** du droit **international humanitaire** »

L'oratrice a ajouté que le contexte des pays de la région, était caractérisé par la prévalence des facteurs exogènes en rapport avec les intérêts des puissances étrangères, la mauvaise gouvernance, l'absence d'un État de droit, les dérives autoritaires des régimes qui ont gouverné ces pays, les manipulations idéologiques, la prédominance de la conscience ethnique et tribale sur le sentiment national, la politisation des forces de défense, les idéologies identitaires qui ont conduit aux génocides et aux crimes contre **l'humanité...**

Au Burundi, les crises politiques depuis les années 60 ont été ponctuées de massacres interethniques qui ont déstructuré profondément le tissu social et perturbé la vie politique, économique et sociale.

En RDC, les guerres qui ont frappé successivement ce pays ont troublé la paix et la sécurité des populations. La région de l'Est est devenue une poudrière et un repaire des groupes armés déstabilisateurs de la sécurité des personnes et des biens. **Les violations des droits de l'homme** en particulier les **violences sexuelles** se sont généralisés dans cette région, **entraînant des centaines de milliers de déplacés internes et des réfugiés.**

Au Rwanda, le génocide des tutsis de 1994 a été le paroxysme de la barbarie dans la région avec l'hécatombe d'environ de plus d'un million de morts et le déplacement de deux millions de personnes.

Au niveau régional, a - t - elle enrichi, les conflits nationaux ont eu des prolongements au-delà des frontières, entraînant par conséquent **des tensions interétatiques entre les 3 pays à certaines périodes de leur histoire.**

Devant cette panoplie des défis, ajoutera - t - elle, les femmes et les filles n'ont pas été épargnées Elles ont payé le lourd tribut en étant utilisées comme des instruments de guerre et leurs corps comme un « champ de bataille ». Elles **ont été victimes de viol, de grossesses et d'avortement forcé, d'esclavage sexuel et de la contamination volontaire du VIH/sida.**

L'expérience des femmes dans les conflits des Grands Lacs a - t - elle continué a été en permanence liée à **leur statut d'infériorité dans les sociétés patriarcales** de la région. **Ainsi**

la guerre a, en quelque sorte, exacerbé les pratiques de violence et de discriminations habituellement observées à l'égard des femmes et a accru en général leur vulnérabilité.

Plan d'action régionale

Dans sa déclaration présidentielle du 23 Octobre 2007, le Conseil de Sécurité a souligné la nécessité de « *renforcer la coopération entre les États membres ainsi qu'avec les organismes des Nations Unies et les organisations régionales en vue d'adopter et de promouvoir les stratégies régionales visant à assurer l'application intégrale de tous les volets de la Résolution 1325 (2000)* ».

La Résolution 1325 venait rappeler aux États de la région et aux organisations régionales leurs **engagements en matière d'égalité des sexes** particulièrement dans **l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de prévention et de règlements des conflits, de maintien et de consolidation de la paix**, sur le plan national et régional.

Un des piliers de cette résolution étant la participation, un plan d'action régional devenait nécessaire pour pousser l'agenda de la 1325, et promouvoir ainsi l'implication effective des femmes dans la mise en œuvre des politiques de prévention et de règlement, de maintien et de consolidation de la paix dans la région des grands lacs.

En 2009, l'étude régionale ainsi que les travaux de la première Consultation Régionale avaient proposé un certain nombre de recommandations dont notamment :

- La consolidation des plans d'action nationaux et la finalisation du Plan d'Action Régional ;
- La nécessité d'adopter une politique régionale intégrée sur la mise en œuvre de la R1325 ;
- Impulser des synergies nationales et une synergie régionale autour de la thématique Femmes, paix et Sécurité ;
- Renforcer les organisations sous-régionales de manière à y intégrer la thématique Femmes, Paix et Sécurité

En 2012, l'évaluation de la mise en œuvre du PAR provisoire a abouti à un certain nombre de recommandations entre autre :

- la nécessité de procéder à la restructuration du plan dans le sens d'une meilleure prise en compte des problématiques transfrontalières tout en évitant de dupliquer les NAP,
- une meilleure **implication des décideurs politiques et autres acteurs nationaux, régionaux et internationaux**, le partage d'expérience sur la mise en **œuvre des NAP**,
- le **renforcement des systèmes de suivi et d'évaluation des progrès, la conduite d'études et recherches sur des problématiques émergentes susceptibles d'affecter la santé et le bien-être des femmes et des filles de la région.**

En juillet 2013 à Bujumbura le PAR fut Adopté.

Les réalisations du PAR à ce jour

1. Plans D'Action Nationaux et régional consolidés;
2. Budget et stratégie de mobilisation des fonds consolidés pour l'implémentation du PAR.
3. Partenariat renforcé entre les Nations Unies et les Grands Lacs à travers la nomination de l'Envoyée Spéciale des Nations Unies pour les Grands Lacs; Puis avec les institutions régionales telles la CEPGL qui s'est engagée à intégrer le PAR dans son Plan Economique 2014-2020; Accord Cadre et Création Plateforme
4. Plaidoyer Renforcé au sein de l'Union Africaine à travers les recommandations résultantes de la Campagne Le Genre, Mon Agenda (GIMAC);
5. Capacités Renforcées des membres du comité de Pilotage Régional (MCPR) à travers les formations sur la Budgétisation du Genre et le Plaidoyer;
6. Recommandation clés développées par les MCPR sur la mobilisation des ressources;
7. Engagement Continu des Ministres du Genre des 3 pays et des 3 pays pour le support des organisations de la société civile à la base pour l'implémentation effective du PAR.

Mme Wore a terminé en saluant la création de la plateforme des femmes pour l'accord cadre en précisant que ce cadre correspond aux objectifs du Plan d'Action Régional

Session IIb: Aperçu du Forum Régional des Femmes de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs

La rencontre inaugurale de Goma a connu la participation d'un membre du Forum Régional des Femmes de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) en la personne de Mme Lydia Gachoya, Vice- Présidente du Forum Régional. Mme Lydia est venue représenter le Dr. Attiat, Présidente du Forum Régional des Femmes de la CIRGL. Dans son adresse elle a expliqué que le Forum Régional des Femmes a été mis sur pied comme un mécanisme spécifique de coordination et de suivi des questions du genre sous le pacte de la Sécurité, la Stabilité et le Développement de la CIRGL. Son but est de:

1. Renforcer le respect des droits des femmes dans la région des grand Lacs,
2. Promouvoir leur participation à tous les niveaux
3. S'assurer que les principes d'autonomisation des femmes et de l'équité du genre sont enracinés dans le processus de gouvernance de la CIRGL et que les pays de la Région des Grands Lacs intègrent les questions du genre dans leurs politiques.

Le Forum Régional des Femmes a comme responsabilité de:

- Assurer le leadership et la facilitation de la mise en œuvre de la dimension sexo-spécifique du pacte de la CIRGL
- Fournir un appui technique nécessaire aux organisations et institutions des femmes pour la mise en œuvre effective de l'objectif du pacte de la CIRGL, ses protocoles et ses projets
- Assurer le Plaidoyer et le lobbying sur des questions spécifiques des femmes

- Mobiliser les ressources pour la participation effective des femmes à tous les aspects du plan d'action de la CIRGL
- Suivre, évaluer et produire un rapport sur la mise en œuvre de la dimension genre du pacte CIRGL

Les réalisations du FRF se présentent comme suit :

Le forum a réussi à convaincre les chefs d'Etats de l'importance de faire de la lutte contre les violences basées sur le genre une priorité, et les chefs d'État se sont engagés à soutenir pleinement la campagne "Zéro Tolérance" aux violences contre les femmes qui est organisée chaque année dans les pays de la CIRGL dans le cadre des 16 jours d'activisme.

Les chefs d'Etat ont approuvé la mise en place à Kampala du Centre de formation sur les violences sexuelles et sexistes, et ce centre a ouvert ses portes l'année dernière.

Dans la déclaration de Khartoum approuvé en Juillet 2012, les Etats ont reconnu la nécessité d'atteindre et d'impliquer les femmes à la base. Avec l'aval des chefs d'État, le forum a demandé l'instauration des forums nationaux des femmes. Ces forums sont actuellement en cours de constitution. 4 pays de la région ont déjà implanté ce cadre. Mme Gachoya a exhorté les membres de la Plateforme de s'associer aux points focaux du Forum dans leur pays pour assurer une meilleure synergie.

Le Forum Régional des Femmes est actuellement confronté à des problèmes financiers. Ses efforts convergent vers la mise sur pied d'un Secrétariat du FRF afin d'initier la mobilisation des fonds.

Mme Lydia a affirmé que le Forum Régional des Femmes appui fortement le concept de la Plate-forme des femmes pour la paix, la sécurité et la coopération. Elle a émis le souhait de voir le forum et la Plate-forme travailler en étroite collaboration car a-t-elle précisé, ils ont les mêmes objectifs, les mêmes bénéficiaires, les mêmes partenaires et les mêmes domaines d'intervention.

Session III

Aperçu de la Plate-forme des Femmes et le rôle du Secrétariat [Miranda Tabifor et Muadi Mukenge et quelques partenaires bénéficiaires de la Plateforme]

Cette session a donné un aperçu sur le but de la plate-forme, la vision de ce cadre, les partenaires d'exécution, les domaines thématiques des subventions de la Plateforme, les indicateurs globaux, les stratégies de mobilisation des ressources financières et le rôle du Secrétariat.

Comme dit dans l'introduction, la Plateforme des Femmes s'inscrit en directe ligne de l'une des neuf priorités de la feuille de route 2015-2017 émise par l'Envoyée Spéciale pour la mise en œuvre de « L'Accord- Cadre, notamment la priorité numéro sept sur "la mobilisation des forces

vives de la région, les femmes, les jeunes, la société civile pour construire des circonscriptions en vertu de l'Accord-Cadre et promouvoir une vision commune pour la paix et la prospérité dans la région.

Les cinq partenaires de mise en œuvre de la Plateforme sont :

- le Bureau de l'Envoyée Spéciale du Secrétaire Général pour la région des Grands Lacs,
- le Fonds Mondial pour les Femmes,
- Femmes Africa Solidarité (FAS),
- La Représentante Spéciale des Nations Unies Chargée de la Lutte Contre les Violences Sexuelles dans les Conflits, et
- le Fonds pour les Femmes Congolaises (FFC).

Le Fonds Mondial pour les Femmes joue le rôle de Secrétariat.

Les activités de la Plateforme s'articulent autour de trois axes principaux qui permettront aux femmes du Burundi, de l'Ouganda, de la RDC et du Rwanda de s'engager dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre. Il s'agit des axes suivants:

- 1) Fournir un appui aux organisations des droits des femmes par l'octroi des subventions ;
- 2) Réunir les groupes bénéficiaires pour des actions collectives et le partage d'expériences;
- 3) Communiquer les succès réalisés par les groupes des femmes et plaider auprès des bailleurs de fonds pour l'accroissement des ressources en faveur des mouvements des femmes et des solutions de base communautaire.

Global Fund for Women qui assure le Secrétariat de la Plate-forme a également profité de l'occasion pour présenter sa mission, éclairer les participants sur la question des fonds de la Plate-forme pour les subventions, les critères de sélection des bénéficiaires, le suivi et la stratégie de Convocation des groupes bénéficiaires.

Durant cette session il a été précisé qu'au cours des trois années, la Plateforme des Femmes attribuera dans les quatre pays cibles (le Burundi, la RDC, le Rwanda, et l'Ouganda), des subventions d'une totalité approximative de 700,000 de dollars par an. Des graphiques des subventions par pays et par thème pour 2014-2015 ont été partagées ainsi qu'une liste des groupes bénéficiaires avec une description de l'activité de la Plateforme.

Les Domaines de Financement retenus par la Plate-forme correspondent aux thématiques suivantes :

- Le suivi et le plaidoyer sur l'Accord-cadre sur la Paix, la Sécurité et la Coopération, et l'application des plans d'action régionaux et nationaux en vertu de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies ;



- La lutte contre les violences faites aux femmes et le soutien aux femmes victimes de la violence
- L'appui aux activités de subsistance, de développement des femmes ; et
- L'accès aux énergies propres et renouvelables au niveau local

De Novembre 2014 à Avril 2015, 41 groupes provenant des quatre pays cibles susmentionnés et dont les activités s'accordent avec les thématiques ci haut cités ont reçu des subventions. Ses subventions ont été rendues possibles grâce aux contributions des gouvernements néerlandais et irlandais, la Fondation Oak, et quelques individus.

La séance s'est terminée avec des présentations par 4 groupes subventionnés sur les projets en marche avec l'appui de la Plateforme: SOFAD (RDC) ; EASSI (l'Ouganda) ; DAGROPASS (Burundi) et RWN (Rwanda).

Session 4 Travaux des Groupes

Durant cette session les groupes bénéficiaires se sont divisés en groupe par pays pour échanger sur leurs projets, et réfléchir sur des collaborations potentielles afin de créer un mouvement à travers la Plateforme. Après une heure de temps, tout le monde est revenu en plénière pour faire le compte rendu. Quelques organisations bénéficiaires ont présenté leur travail devant les participants.

a) Volet Energie renouvelable

Vughuma de Beni fabrique les briquettes et les foyers améliorés

Rwanda Women Network fabrique des Boîte de garde à chaud

Groupement des femmes avec VIH SIDA fabrique les braseros

Ligue pour la solidarité congolaise fabrique le brasero, exploite le Biogaz et sont impliqué dans la promotion de l'énergie solaire

b) Promouvoir les moyens de substances et de développement de la femme

FIFL (Burundi) :

- Formation de 30 femmes du groupement agricole sur les techniques modernes dans l'agriculture, la transformation et la conservation des produits agricoles, recherche des marchés

Résultats

- augmentation de leur productivité
- Augmentation de la valeur ajoutée sur le prix par rapport à la récolte
- Constitution de cinq groupements agricoles
-

ASSEKI (Burundi) :

- Identification de 30 femmes
- Formation sur l'entreprenariat
- Création des petits groupements de 6 personnes qui se sont convenue sur des entreprises à mener (Le commerce des beignets, Elevage des poules, commerce de farine, Tricotage et tissage des draps)
-

c) Pour la lutte contre les violences faites aux femmes

DaGROPASS (Burundi):

Accompagnement juridique, médical, psychologique des victimes des violences

- Identification 15 personnes : 10 femmes violées qui ont eu l'assistance médicale et ont été guérie, 5 filles dont 2 orphelins qui ont été restauré dans leur droit
- Accompagnement psychologique d'une fille en problème suite au mariage précoce.

Recommandations

- Renforcer les capacités entre organisations à travers les personnes ressources internes
- Etre invité dans les ateliers
- Organiser un plaidoyer collectif pour la mise en application de l'accord cadre
- Partager les informations et les rapports
- Organiser un réseau national des organisations appuyé par la Plate-forme
-

d) Thématique plaidoyer sur l'Accord Cadre et la Résolution 1325

Burundian Women for Peace and Development (Bwprd)

- La vulgarisation de la résolution 1325 en langue national (Kirundi)
- Sensibilisation de 30 personnes (hommes et femmes) qui a abouti par la suite à l'identification de 70 leaders communautaires à raison de 10 leaders communautaires par commune. (existence de 7 communes)
- Distribution des vélos aux 30 personnes après l'atelier pour faciliter la sensibilisation et la vulgarisation du message dans tous les coins de leurs communes
- Création d'un centre de paix dans chaque colline tenu par 5 femmes. Le message à donner: le rôle de la femme dans le maintien de la paix et la lutte contre les violences faites aux femmes, la participation de la femme dans les instances de prise de décision car ne dit- on pas que qui éduque une femme éduque une nation

Défis:

- Vulgariser les textes (Code de la Famille, loi de la succession) en langue Nationale
- Existence plusieurs conflits fonciers et la femme n'a pas droit à la succession
- L'estime de soi n'est pas solide chez les femmes d'où la nécessité d'un renforcement des capacités

Résultat

- On réussit à faire élire 5 femmes au conseil communal, 36 au forum collinaire, Une femme à la commission électorale indépendante (CECI) et une au Sénat.

Travail du groupe RDC / thématique plaidoyer et suivi de la 1325 et de l'Accord Cadre

- Traduction des textes en Swahili
- Formation des sensibilisateurs communautaires
- Installation des noyaux (focus groupes) locaux d'observation de la mise en œuvre Distribution des textes traduits (diffusion)
- Plaidoyer auprès des dirigeants à tous les niveaux (local) provincial, national et international)
- Intégration des 10 piliers de la Résolution 1325 dans le plan de développement des Entités Territoriales Décentralisées (ETD)
- Contribuer à l'élaboration du rapport national sur la 1325 à partager avec les Nations Unies (chaque mois d'Octobre)

Les activités à mener ensemble

- 1) Organiser le système d'alerte pour l'échange d'informations (Contacts téléphoniques)
- 2) Monitoring de la mise en œuvre de l'Accords Cadre (les ONG à la base à la Plate-Forme
- 3) Monitoring de la Résolution 1325 pour contribuer au rapport des Nations Unies et de l'Union Africaine.
- 4) Réaliser les activités de solidarité pour le renforcement d'une action de plaidoyer

Recommandations :-

Que le leadership de la Plateforme associe les points focaux des thématiques clés dans les différentes missions tant nationales, régionales qu'Internationales de plaidoyer sur la mise en œuvre du plan d'action de la Résolution 1325 et celui de l'Accords Cadre.

Que les ONG bénéficiaires des subventions de la Plate-forme fassent de la Résolution 1325 et de l'Accord Cadre, une activité transversale dans les quatre thématiques financés.

Conclusion

Les trois axes prioritaires sont : (a) Information, (b) Formation, (c) Plaidoyer

Ouganda

Les représentantes de l'Ouganda ont indiqué qu'elles ont toujours travaillé en collaboration, y compris au niveau de la CIRGL. Leurs structures sont des organes régionaux. C'est ainsi que ces 3 groupes visent à collaborer pour la mise en œuvre de leurs projets respectifs de la Plateforme des Femmes. Cela s'applique surtout pour les activités qui auront lieu à l'est du Congo.

Jour II, le 14 mai

Session I :

Dialogue interactif avec le Ministre du genre et de la famille de la RDC

Un dialogue interactif entre le Ministre congolais du genre , de la famille et de l'enfant et un panel des bénéficiaires a permis à ces derniers de partager leurs expériences et leurs défis sur les questions liées au travail pour les femmes , la paix et la sécurité à la lumière de la résolution 1325 et de l'Accord cadre, l'autonomisation économique des femmes et la sécurité humaine. Mme la Ministre a rappelé que les femmes sont une force puissante et fiable à compter avec.

De cette interaction, il est ressorti que les organisations de femmes devraient travailler en synergie avec leurs ministères respectifs et le forum national, sur les questions d'égalité de genre, femme et sécurité.

Ensemble, ils doivent aussi plaider de manière continue pour la protection et l'autonomisation des femmes.

Pause

Les partenaires de mise en œuvre de la Plateforme se sont décidés de consacrer une heure à fournir des explications approfondies aux partenaires, suite aux questions et mécompréhensions de l'Accord Cadre, les mécanismes politiques, et la structure de la Plateforme. Cette discussion a porté fruit dans le sens où tous les participants sont arrivés au même niveau de compréhension avant de continuer le programme.

Sessions II : Introduction du Fonds pour les Femmes Congolaises, Julienne Lusenge

Madame Julienne LUSENGE a donné un aperçu du Fonds pour les Femmes Congolaises. Elle a expliqué que FFC est un Fonds qui rêve d'un Congo où les droits des femmes à l'intégrité physique et à la justice économique sont garantis, et où elles sont parties prenantes à tous les niveaux où se prennent les décisions qui affectent leurs vies et leurs communautés.

Les fondateurs de FFC, s'étaient rendus compte que malgré les efforts des femmes regroupées en associations, de sortir de la pauvreté, elles demeuraient vulnérables et avaient du mal à

accéder aux ressources nécessaires pour pour réaliser les activités qui changent leur statut dans les communautés. C'est ainsi que FFC a consulté les femmes pour élaborer les priorités sur lesquelles FFC devra s'atteler :

. C'est ainsi que FFC s'est donc donné comme mission :

- de contribuer à l'amélioration de la situation de la femme à travers les subventions octroyées aux organisations des femmes.
- de renforcer les capacités des organisations œuvrant à la base pour la promotion et la défense des droits des femmes et des filles

Pour y arriver FFC a choisi de mobiliser des ressources afin de contribuer à l'essor de l'action collective des femmes congolaises pour un impact réel, visible et holistique dans la *vie des femmes et de leurs communautés*.

FFC intervient dans les thématiques suivantes

- Violences sexuelles et violence basées sur le genre
- Leadership féminin et participation des femmes aux instances de prise de décision
- Autonomisation de la femme / fille
- VIH/ sida et santé de la reproduction

Depuis sa création en 2007 FFC a déjà accordé 141 subventions à une nonantaine d'organisation dans 8 provinces de la RDC : Le Nord Kivu, le Sud Kivu, la Province Orientale, le Katanga, le Bas Congo, le Maniema, l'Equateur et la ville province de Kinshasa. Plusieurs réunions d'échange d'expériences ont été organisées entre les bénéficiaires et les femmes venant de la capitale, venant des autres pays . Les missions des plaidoyers ont été organisées au niveau national et international pour rendre les femmes visibles. FFC rapprochent les femmes congolaises et construit le mouvement des femmes à partir de la base.

Session 3

***“Technologies d'énergie nouvelles et renouvelables pour l'autonomisation des femmes et des jeunes”* Mr Vincent Kitio**

Les participants ont assisté à un exposé sur la Technologies d'énergie nouvelles et renouvelables pour l'autonomisation des femmes et des jeunes” tenu par Mr Vincent Kitio, responsable de l'*Unité Energie Urbaine* à *ONU-Habitat*. Dans son exposé Mr Kitio a donné des informations utiles sur l'accès à l'Energie dans le monde et plus particulièrement en Afrique. Il a exposé les faits suivants:

- 2,5 milliards de la population mondiale utilisent la biomasse bois; charbon; bouse de



vaches pour la cuisson ;

- 4,5 millions de personnes principalement les femmes et les enfants meurent chaque année à cause de la fumée de cuisson;
- 560 millions de personnes en Afrique n'ont pas accès aux services énergétiques modernes ;
- Plus de 200 millions de personnes ne disposent pas d'accès à une énergie fiable ;
- L'Afrique est dotée d'un énorme potentiel d'énergie renouvelable. Le Congo a le plus grand potentiel hydro-électrique du continent Africain.
- L'énergie solaire est abondante et n'est pas suffisamment exploitée.
- Sans énergie il n'y a pas de développement!
- L'autonomisation est la clé du développement durable.
- Les pays Africains n'arrivent pas à assurer leur sécurité énergétique et se trouvent continuellement en situation de crise énergétique.
- Presque 60 % d'énergies modernes consommées en Afrique est importée.

L'Orateur a informé avec exemple à l'appui que l'ONU-Habitat a mis au point un programme visant à autonomiser les jeunes à travers des ateliers pratiques de formation sur l'efficacité énergétique et les technologies énergétiques renouvelables. Pendant la formation, les bénéficiaires (jeunes) apprennent à; construire des lanternes solaires; installer les petits systèmes de production de biogaz; mettre en place la production des briquettes de charbon; construire des foyers améliorés; et assembler et installer des bouteilles d'eau pour éclairage. Cet exposé a été donné sous forme d'information aux participantes sur ce qu'est l'énergie renouvelable et son utilité car, cette thématique a été retenue par la Plateforme pour des subventions. Ainsi l'exposée servait à éclairer les participantes pour leur permettre de considérer l'énergie renouvelable comme un créneau sur lequel elles peuvent se pencher pour leur autonomisation, car selon l'orateur, les technologies d'énergies renouvelables sont non seulement bénéfiques pour l'environnement mais aussi contribuent à l'indépendance économique des utilisateurs.

Session 4 : Travaux de groupe

Les bénéficiaires se sont divisés par domaine thématique pour étudier les indicateurs thématiques et réfléchir encore sur des collaborations. Les résumés des 2 séances sont partagés ci-bas. Les participants ont été ensuite réunis en groupe selon les quatre thématiques pour réfléchir sur les actions à entreprendre. Ils ont été exhortés de prendre en compte dans leurs travaux, les indicateurs de chaque thématique.

Thématique I:

Suivi de la mise en œuvre de l'Accord cadre et de la Résolution 1325

- Harmoniser les outils de suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'accord cadre



et de la 1325.

- Que la Plate-forme capitalise les réalisations des femmes à base dans la mise en œuvre de l'Accord cadre et la 1325 afin d'enrichir le rapport de l'envoyé spécial du SG de Nations Unies chargé de cette question.

Thématique II: *Identification des opportunités énergétiques*

- Echange d'expérience sur l'énergie renouvelable au niveau National, Régional et international
- Recherche sur la problématique énergétique. Cette activité va nous amener à avoir un état de lieu sur la Proposition des projets dans le domaine de l'énergie et de savoir quels sont les besoins en formation sur les questions de l'énergie renouvelable.
- Organiser une campagne de sensibilisation sur les besoins énergétiques. Vulgariser une technologie énergétique appropriée.
- Organiser les forums d'échanges des pratiques entre les intervenants dans le domaine de l'énergie.
- Mobiliser de ressources au niveau des bailleurs et mettre en place des stratégies locales de mobilisations des fonds par les AGR liées à l'énergie.

Actions prioritaires.

- Former 60 femmes et filles sur les lanternes solaires à Goma
- Campagne de sensibilisation sur la problématique énergétique et son impact sur la femme.
- Formation en plaidoyer dans le domaine de l'énergie propre
- Ceci aura comme implication que les femmes seront amenées à s'intéresser aux questions de l'environnement et changement climatique.

Thématique III et IV : *Autonomisation Economique et Violences Faites aux Femmes*

- 1) Mettre en place un media social pour permettre aux organisations de partager leurs expériences, les informations par rapport aux avancées et défis et les outils utilisés par les organisations œuvrant pour la thématique III
- 2) Elaborer un cahier de charge pour mener le plaidoyer auprès des autorités compétentes en faveur de la réforme des lois foncières
- 3) Déterminer les thèmes à réaliser ensemble comme le plaidoyer, les émissions radio et la campagne sur les différents domaines ayant trait aux violences faites à la femme,
- 4) Utiliser les ressources (expertise interne) des bénéficiaires de subvention
- 5) Savoir qui fait quoi? comment? où? Avoir une idée sur le projet de chaque membre bénéficiaire, son rayon d'action et organiser aussi la descente sur terrain,
- 6) Effectuer mensuellement des analyses de contexte en vue de savoir comment orienter

les activités ou choisir les sujets de plaidoyer.

- 7) Prendre le plan de mise en œuvre de la résolution 1325 et le rendre obligatoire comme thèmes transversaux.

JOUR III, le 15 mai

Session I : Stratégies de Plaidoyer

Arlette Mvondo

Etant donné que le plaidoyer figurera parmi les activités que les membres de la Plateforme auront à entreprendre, il leur a été donné un bref aperçu de ce que c'est un plaidoyer. Ceci a été fait à travers un exposé préparé et présenté par Mme Arlette Mvondo de ONU Femmes RDC. Mme Arlette a défini le plaidoyer comme « *Un ensemble D' ACTIONS Visant les DÉCIDEURS, dans le but de soutenir un CHANGEMENT Dans les lois, les politiques et programmes publics ainsi que l'allocation de ressources* ». Le plaidoyer est une voie par laquelle on peut arriver à dénoncer des inégalités, les discriminations, Revendiquer un accès égal aux ressources, aux opportunités, Informer. Quelle que soit la raison, l'objectif recherché est le même -- Le changement et l'amélioration des conditions de vies.

L'Oratrice a expliqué que le plaidoyer est un processus qui passe par certaines étapes telles que présentées dans le cycle ci-après :



L'oratrice a ajouté que les différentes actions de plaidoyer qui peuvent être menées sont :

- Les Ateliers, les forums, les débats,
- L'appui technique, les visites d'échanges, etc
- Le Face à face, les Diners, les Lettres et pétitions
- Les Conférences de presse, les interviews,
- L'utilisation de célébrités, les Marches et Caravanes,
- Les Campagnes,

Elle a expliqué que les actions de plaidoyer dépendent de plusieurs facteurs. Pour choisir une action, il faut nécessairement considérer:

- L'étape du cycle de plaidoyer auquel on se trouve
- L'«*Idéologie* » des porteurs du plaidoyer
- Les ressources disponibles

Le plaidoyer exige une bonne préparation: recherche de l'information; analyse des parties prenantes; canaux de communication appropriés, etc...

Mme Arlette a insisté sur le fait qu'il faudra que les membres de la Plate-forme puissent s'informer et se former pour être à la pointe des informations; Ils doivent renforcer leurs capacités. Pour cela il faut commencer par identifier et valoriser les compétences existantes au sein de la Plate-forme, et élaborer ensemble un plan de plaidoyer.

Session II

Communication et Réseautage: comment utiliser les contacts pour travailler plus efficacement par Nyota Babunga

Comme membres de la Plate-forme, les différentes organisations doivent rester en contact de manière plus ou moins permanente et entreprendre en cas de nécessité des actions en synergie. La communication est donc une nécessité dans la Plate-forme. Les interactions entre organisations permettront également des échanges d'expériences qui sont un autre moyen de se renforcer mutuellement. C'est dans ce cadre qu'au troisième jour les participants ont suivi un exposé informatif sur la communication, qui a été réalisé par Mme Nyota Babunga, Chargée de communication de FFC.

Elle a expliqué que dans un réseau les membres créent des liens et doivent les maintenir grâce à une communication efficace. Elle a ajouté que la communication est nécessaire pour toute interaction. Elle s'améliore avec le temps et va ensemble avec le réseautage.

L'oratrice a ensuite différencié 2 sortes de communication :



La communication interne c'est à dire dans la plate-forme et la communication externe avec les autres acteurs et intervenants: Gouvernement, ONG et Fonds.

Pour mieux communiquer il faut être sûr d'avoir une réponse aux questions simples suivantes: Qui? Quoi? Quand? Où? Pourquoi? Comment?

Une communication efficace exige la connaissance de son audience et demande que l'on fasse attention aux différences culturelles. La communication exige une certaine flexibilité, beaucoup de patience et le respect de l'opinion et des expériences des autres

Mme Nyota a insisté sur le fait qu'un réseau est constitué des personnes ou organisations qui n'ont pas de lien hiérarchique.

Elle a suggéré: Que soit montée une base des données des contacts en commençant par les personnes qui ont participé à la réunion inaugurale. La base des données devra être fréquemment mise à jour. Les membres de la Plate-forme devront garder contact entre eux en mettant à profit l'utilisation des outils de communication existants il s'agit des Email, Facebook, twitter, whatsapp...

Mme Nyota a expliqué que pour construire un bon réseau il faut commencer par déterminer les points d'intérêt communs, les actions et activités communes.

Elle a émis le vœu de voir le Secrétariat de la Plateforme assurer la gestion du site web qui sera mis sur pied.

Session 3 : Mobilisation des Ressources -- Mesdames Muadi Mukenge et Irma van Deuren

Madame Muadi Mukenge (GFW) et madame Madame Irma van Deuren (MONUSCO) ont partagé quelques recommandations pour les stratégies de mobilisation des ressources pour les groupements qui font la promotion des droits des femmes. Madame Muadi a aussi partagé les noms des bailleurs de fonds potentiels que les bénéficiaires de la Plateforme pouvaient étudier pour mieux connaître leurs domaines d'intervention. [Voir la liste en Annexe].

Autres activités

- 1) Les participants ont élaboré une pétition pour l'application de l'Accord Cadre dans le contexte de la crise politique au Burundi [Voir Annexe]
- 2) A la fin de l'atelier, les participants se sont mis d'accord sur des conclusions clés [Voir Annexe]
- 3) En marge de la réunion inaugurale les participantes ont exposé certaines des œuvres fabriquées par les bénéficiaires cibles : des sacs en tissus wax, des poupées, des tableaux et des babouches ont été exposés. Une association de Fizi a exposé les braseros qu'elle fabrique pour générer le revenu. Elle a expliqué la procédure de fabrication et s'est prêté aux questions des participants sur la rentabilité de cette activité.
- 4) Les participantes ont également visité l'association **Ligue pour la Solidarité**



Congolaise partenaire de FFC et de la Plateforme, actif dans les activités d'énergie renouvelable. Les participants ont eu à voir un exemple d'une petite centrale de production à biogaz

Conclusions et recommandations des Beneficiaires de la Plateforme

Améliorer la compréhension du contexte politique dans la région des Grands Lacs et de l'état de la mise en œuvre du PSC-F.

L'Accord cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, son plan d'action régional et ses repères ainsi que la feuille de route du Bureau de l'Envoyé Spécial démontrent clairement les liens entre la Plate-forme des Femmes et l'accord cadre.

La Plate-forme reste un outil pour l'autonomisation des femmes. Elle se fonde sur l'élan déjà acquis par les groupes de femmes de la région en faveur de la justice, la paix et la sécurité pour les citoyens de la région des Grands Lacs.

La mise en œuvre du PSC-F a enregistré des progrès graduels, cependant, plusieurs défis restent à relever et devrait être abordé par toutes les parties. Les participants ont recommandé que:

- Comme un accord global nécessite la participation de toutes les parties prenantes, l'Envoyé Spécial devrait poursuivre ses efforts à plusieurs niveaux pour s'assurer que les solutions durables soient trouvées à travers des approches collectives et collaboratives pour atteindre les objectifs de l'accord cadre dans la région.
- Les femmes, et particulièrement celles de la base (au niveau local) devraient être représentées aux réunions régionales de la PSC-F, par exemple au Comité d'appui technique ainsi qu'aux réunions sur la Résolution 1325.

Renforcer le partenariat et les synergies pour la mise en œuvre les de l'Accord cadre et de la Résolution 1325

Après avoir suivi les points de vues sur l'Accord cadre et le Plan d'action régional sur les 1325 les bénéficiaires recommandent que:

1. La synergie et la collaboration entre le Forum Régional des Femmes de la CIRGL et le



Plate-forme des Femmes soient renforcées à tous les niveaux dans la région des Grands Lacs.

2. Les femmes de la région des Grands Lacs doivent renforcer leur capacité d'induire des changements dans leurs communautés et explorer de nouvelles voies de travailler en synergie pour un impact collectif en vue d'avancer les objectifs de la Plate-forme des femmes pour l'accord-cadre.
3. La Plate-forme des femmes doit soutenir les activités de sensibilisation et de vulgarisation à la base de l'accord cadre pour sa mise en œuvre efficace et son suivi. .
4. Que l'Envoyé Spécial continue Son plaidoyer auprès des pays signataires de l'accord cadre qui n'ont pas encore développé un plan d'action pour la résolution 1325 afin qu'ils puissent le faire.

Etablir les liens entre les activités des bénéficiaires de subventions que les interventions soient orientées vers un changement transformateur dans la région

L'utilisation d'indicateurs développés pour les différentes thématiques intéressant la plate-forme des femmes, les participants ont présenté les résultats et les défis par rapport à la mise en œuvre des activités en ligne avec les domaines thématiques. Les défis récurrents présentés étant l'insécurité et la présence continue de groupes armés qui entravent la mise en œuvre des activités dans certaines localités. Ils ont recommandé que:

1. Une documentation complète doit être effectuée sur les expériences des bénéficiaires à la base pour y extraire des éléments d'apprentissage qui pourront être partagés avec les décideurs politiques ainsi que les bailleurs de fonds potentiels.
2. Les bénéficiaires devraient régulièrement partager des informations entre eux au niveau des pays sur les activités actuelles et futures, harmoniser leurs plans de travail et entreprendre des activités conjointes de plaidoyer sur l'Accord cadre et la résolution 1325.

Renforcer les capacités organisationnelles des organisations de femmes pour soutenir leur travail et attirer des partenaires potentiels

La convocation a été structurée de manière à mélanger les séances de partage d'information et de renforcement des capacités, particulièrement sur les questions de technologies d'énergie propre pour le développement durable, la communication, la mobilisation des ressources, et le plaidoyer, afin de doter les partenaires bénéficiaires de subventions des compétences requises pour l'efficacité et l'efficience. Les bénéficiaires ont recommandé à la Plate Forme de:

- Développer les possibilités de synergie et de collaboration, sur l'autonomie financière, les connaissances des médias sociaux afin de diffuser les activités respectives des organisations et conduire un plaidoyer pour la promotion de l'Agenda de l'accord Cadre et la résolution 1325,



- Diversifier la base des données des bailleurs de fonds et que la mobilisation des ressources auprès du secteur privé soit encouragée à tous les niveaux.
- Augmenter les ressources allouées à la Plate-forme des femmes et ses activités, afin de soutenir les objectifs généraux du Forum régional des femmes de la CIRGL et renforcer le mouvement des femmes dans la région.
- Travailler en synergie avec les ministères respectifs sur les questions de genre, de paix et de sécurité et que les ministres de genre plaident continuellement en faveur de la protection, le leadership et l'autonomisation des femmes

ANNEXES : Les 7 engagements régionaux



COMITE D'APPUI TECHNIQUE AU MECANISME REGIONAL DE SUIVI POUR L'APPLICATION DE L'ACCRD-CADRE D'ADDIS-ABEBA



Goma, le 13 mai 2015

EXPOSE DU HAUT REPRESENTANT DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE AU COMITE D'APPUI TECHNIQUE DU MECANISME REGIONAL DE SUIVI

(Goma, RDC 13 mai 2015)

Excellences Mesdames et Messieurs

Je commencerai par vous souhaiter la bienvenue à Goma, Capitale meurtrie de la Province du Nord-Kivu, ville martyrisée par l'instabilité à l'Est de la RDC.

Le programme de la journée me réserve 15 minutes pour vous donner un bref aperçu sur :

- *Primo* : Les **engagements** de l'Accord cadre au niveau national, régional et international ;
- *Secundo* : Le **plan d'action** y afférent ;
- *Tertio* : Les **mécanismes de suivi** qui ont été mis en place.

Avec comme **résultat attendu** : une compréhension approfondie par vous tous.

Le plan de mon exposé suivra le même cheminement.

Commençons par les engagements Les engagements émanent de deux documents juridiques, dont :

3) L'Accord cadre.

Ce document a été **Signé** le 24 février 2013 d'abord par les 11 Chefs d'Etat des pays de la CIRGL (9 pays limitrophes, la RDC et la République Sud-Africaine) et ensuite par 2 autres (le Soudan du sud et le Kenya) + 4 Témoins (UA-NU-CIRGL-SADC).

4) La Résolution 2098.

Ce document historique a été **Adopté** le 28 mars 2013 par le Conseil de Sécurité à sa 6943^{ème} séance et qui comporte en :

- Annexe A : 7 engagements régionaux.
- Annexe B : 6 engagements nationaux.
- Annexe C : 5 engagements de la Communauté internationale.

En résumé, voici les engagements et le plan d'action

Les 7 engagements régionaux



ENGAGEMENTS	BENCHMARKS (<i>Actions déterminantes</i>)
<p>N°1.</p> <p>–Non Ingérence dans les affaires internes des pays voisins</p>	<p>1 .1 –Organiser Monitoring permanent et</p> <p>–Revoir les Structures MCVE – CCFI</p> <p>1.2 –Résoudre pacifiquement le conflit par le dialogue à l’instar de Kampala (<i> dans le Respect de la légalité Nationale et Internationale</i>)</p> <p>1.3 – Résoudre pacifiquement le conflit par le dialogue à l’instar de la Tripartite RDC-RSA-Angola</p> <p>1.4 – Résoudre pacifiquement le conflit par le dialogue à l’instar d’OYO</p> <p>1.5 –Résoudre pacifiquement le conflit en associant la Société Civile</p>
<p>N°2.</p> <p>–Non Assistance ou soutien quelconque aux forces négatives</p>	<p>2.1 –Neutraliser – Désarmer les Forces Négatives</p> <p>2.2 –Prévenir tout recommencement</p> <p>2.3 –Appliquer DDR/DDRRR en un plan unique</p>
<p>N°3.</p>	<p>3.1 –Organiser une surveillance renforcée des Frontières avec</p>

**–Respect de la Souveraineté
et de l’Intégrité
territoriale des pays voisins**

des points de passages officiels

3.2 –Organiser une bonne Délimitation et Démarcation des Frontières Est RDC

3.3 –Echanger Informations sur les mouvements transfrontaliers

N°4.

**–Promouvoir Intégration
Economique régionale**

4.1 –Financer Projets innovants et intégrateurs (*voir 1 Milliard US\$ Banque Mondiale*)

4.2 –Monter Projets conjoints (*Agriculture –Mines – Energie – Télécoms – Transport*)

4.3 –Exploiter conjointement les Centrales Hydroélectriques du Lac Kivu

4.4 –Revitaliser CPGL avec possibilité d’élargissement

4.5 –Promouvoir Commerce légitime des Minerais

4.6 –Opérationnaliser le Mécanisme de Certification

4.7 –Signature par tous de l’ITIE

4.8 –Organiser les Creuseurs artisanaux en Coopérative

4.9 –Accélérer élimination des barrières douanières

N°5.

**–Se soucier des
Préoccupations légitimes
sécuritaires des
voisins**

5.1 –Appliquer le Pacte sur la Sécurité –Stabilité – Développement



5.2 –Elaborer un Plan conjoint d’Eradication des Forces négatives (*M23 – FDLR – ADF/NALU*)

5.3 –Organiser retour des Déplacés et des Réfugiés

6.1 –Faciliter Poursuite judiciaire des Criminels

N°6.

–Non Protection des Criminels

6.2 –Eviter hébergement en protection d’individus accusés de crime de guerre, de génocide, contre humanité et contre les violences sexuelles

6.3 –Eviter hébergement d’individus sous sanctions de l’ONU

6.4 –Traiter le problème de 682 combattants du M23 réfugiés au Rwanda

N°7.

–Promouvoir la Coopération Judiciaire

7.1 –Mettre effectivement en œuvre Protocole CIRGL sur la Coopération judiciaire

7.2 –Mettre en place des Commissions mixtes d’Enquête judiciaire

7.3 –Mise en fonction le Centre Régional de Formation sur les Violations Sexuelles

Annexe II

COMMUNIQUE URGENT DES BENEFICIAIRES DE LA PLATEFORME DES FEMMES POUR LA PAIX, LA SECURITE ET LA COOPERATION POUR LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ET LA REGION (DES GRANDS LACS)

Nous, associations membres de la Plateforme des Femmes pour l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région (des Grands Lacs), réunies à Goma du 13 au 15 mai 2015 à l'occasion de notre rencontre inaugurale d'échanges ;

Préoccupées par la situation qui prévaut actuellement au Burundi ;

Consternées par les impacts négatifs que cette nouvelle crise engendre dans la région entière, particulièrement en Ouganda, en République Démocratique du Congo, au Rwanda et en Tanzanie ;

Conscientes que les femmes et les enfants demeurent les premières victimes de cette escalade de la violence ;

Convaincues que le respect des engagements contenus dans l'Accord-Cadre d'Addis-Abeba pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région (des Grands Lacs) offre une opportunité pour arrêter la crise qui secoue le Burundi ;

LANÇONS UN APPEL vibrant aux signataires et témoins de l'Accord-Cadre d'Addis-Abeba pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région (des Grands Lacs) pour qu'une solution rapide, efficace et durable soit trouvée ;

RECLAMONS la protection des populations civiles, en particulier des femmes et des enfants au Burundi ;

ADRESSONS notre message de solidarité à tout le peuple burundais ; RESTONS SOLIDAIRES de nos sœurs et frères présents à ces assises ;

REITERONS notre engagement aux valeurs de paix et sécurité dans la région des Grands-Lacs.

Fait à Goma (RDC), le 14 mai 2015



Annexe III

N	Nom de l'organisation	Nom des participantes	Contact
1	Burundian Women for Peace and Development	Thérèse est remplacée par Stéphanie (Bujumbura /Burundi)	0031 627 296 315 [Ph] abaremeshamahoro@yahoo.fr, bwpdnl@yahoo.fr
2	Development Agro pastoral Et Sanitaire	Honorate Nizigiyimana (Bujumbura/Burundi)	257-77-769-944, 257 77 744 851 [Ph]; 257-77-782-389 [Ph]; 257-22-26-12-67 [] dagropass@yahoo.fr www.dagropass.bi
3	Appui aux Femmes Démunies et Enfants Marginalisés au Kivu	Evelyne Cinama Kasengire (Bukavu)	+243 992 756 979 +243 993 473 942 [Ph]; 243 (0) 853722272 [Ph]; 995 627 820, afedemrdc@gmail.com , afedem_kivu2000@yahoo.fr , bazcinama@yahoo.fr
4	Solidarité des Femmes Activistes pour la Défense des Droits Humains	Katana Bukuru Gégé(Uvira) remplacée par Safi Amina Marie	243 810 796 650, 243 991 797 778 [Ph]; 243 810796650, 257-92-36-82/250-085-86-550 [Ph] sofad_dh@yahoo.fr , kanagege@yahoo.fr
5	Bureau Régional d'Études pour le Développement Durable	Viviane Bikuba (Bukavu) remplacée par MAMVUWA SALUMU	243-9986-60441 [Ph] amisifrancois@hotmail.com , frankamis@yahoo.fr , bredasbl@hotmail.fr
6	Promotion et Appui aux Initiatives Féminines	Immaculée Birhaheka Namud (Goma)	243-997-735-060 [Ph]; 243-813-128-163 []; 243-986-24288, 986-610-725 [] paifcongo@yahoo.fr , clardo1977@yahoo.fr , ibirhaheka@gmail.com ,
7	Solidarité des Femmes de Fizi pour le Bien-Etre Familial	Marie Misukyo Amisi (FIZI)	+243 99 42 11 186; +243 84 24 52 752 [Ph]; +243-8131-85454 / 243-8108-68848 [Ph] sofibef2012@gmail.com
8	Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral	Mambo Zawadi (Beni)	+ 243 99 337 64 84; + 243 81 198 22 66; +243 810 337 354
9	Programme Amkeni Wamama	Jacqueline Borve (Bunia)	243-998613522 [Ph]; +243 998612191
1	Actions des Femmes pour	Emerite Tabisha (Fizi)	243-998-991170 [Ph]; 243-816-



0	les Droits et le Développement		653249 [Ph] afdfizi2@gmail.com, +250 788520831
1	Solidarité pour l'Epanouissement des	Godeliève Mukasarasi Rwanda	[Ph]; (250) 852 08315 mobile 10508; cell: 08520831 [Ph]; +250 788505799
1	Veuves et des Orphelins Visant le Travail et l'Autopromotion		[Ph]; sevota500@gmail.com,
1	Collectif Pro-Femmes Twese Hamwe	Emma Marie Bugingo Kigali, Rwanda	+(250)788302510 [] profemmes2013@gmail.com, emmamarie.bugingo@yahoo.fr, gihathe@yahoo.fr
1	Isis Women's International cross-cultural Exchange	Harriet Musoke Kampala/Uganda	
3	SOS Réseau Associatif des Femmes pour le Droit et le Développement	NGEMA MUGANWA Sylvie, Burundi	No 1, Avenue 12 +257 799 44309 [Ph] sosrafd_burundi@yahoo.fr
14	Fonds d'Initiatives Féminines Locales	IRAMBONA Estella (Bujumbura, Burundi)	+257 75 331 727 []; +257 78592175 [Ph] fondsfeminin@gmail.com, fiflasbl@gmail.com
15	Association de Soutien aux Séropositives de Kinama	Léa Sikubwabo (Bujumbura, Burundi)	257 77 762 075, 22 23 32 14 [Ph]; 257 77 756 390 [Ph] assekin10@yahoo.fr
16	SOS Femmes En Détresse / Section De La République Du Burundi	BISHIMWA Francine.; (Bujumbura, Burundi)	+ 257 79 592 175 []; +257 78 830 202 [Ph] jeannette.ndihokubwayo@gmail.com, sosfed@yahoo.ca, sosfedburundi@gmail.com
17	Monde d'Epanouissement et de Libération Individuelle par des Techniques Adaptées « MELITA »	Leonard Kitoga, (Bukavu/RDC)	243 998 6904 23 [Ph]; 243 971 605 102 [] melitacentre@yahoo.fr, melitasdhf@yahoo.fr
18	Synergie des Femmes pour les Victimes des Violences Sexuelles	Justine Masika Bihamba (Goma, RDC)	+243 81 85 00 033 []; +243 813179957; +243 995484965 [] synergie_sfvs@yahoo.fr, ssfvs13@gmail.com www.synergiedesfemmes
19	Solidarité Echange pour le Développement Intégral	Mme Alphonsine Ndahukila; (Uvira/RDC)	+243 810748070 sedifr@yahoo.fr, remyngabo@yahoo.fr
20			



21	Sauti ya Mwanamke Kijijini	Adeline Nsimire Balika (Bukavu, RDC)	243 081 47 400 77 [Ph]; (+243)994679649 [] adelinens@yahoo.fr, samwaciasbl@yahoo.fr
22	Shalupe Foundation	Mireille Tushiminina (Kinshasa)	+243847837236 [Ph]; 1-857-249-3831 [Ph]; (00243) 81 811 7230 [Ph]; 1-617-439-0701 [Fax]; 1-857-249-3831 [Ph]; (00243) 81 811 7230 [Ph]; 1-617-439-0701 [Fax] info@shalupe.org
23	Solidarité avec les Victimes et pour la Paix	Francine Mushayuma (Uvira/RDC) Mme Huguette KALONJI.	243 991 517 402, 243 994 052 169, 243 813 201 201 [Ph] 243853678467 sovip_coordsudkivu@yahoo.fr, francois.elungi@gmail.com,
24	Actions pour les Droits Humains et la Gouvernance Démocratique	Clementine Tshibola (Lubumbashi)	243 811 864 623 [Ph]; 243 810 512 314 [Ph] adhgou@gmail.com Website: www.adhg.over-blog.org
25	Groupement des Femmes Vivant avec le VIH/SIDA	Salima Sango ; (Fizi/RDC)	243 819 223 287 [Ph]; 243 811 452 963 []; 243 846 952 959 gfv_vih@yahoo.fr
26	Association des Femmes pour la Promotion et le Développement Endogène	Chantal Binwa (Uvira/RDC)	+243994020783, 994 155 837 [Ph] jmudep@yahoo.fr, afpdeorg@yahoo.fr, binwachantal@yahoo.fr www.afpde.org
27	Cadre Permanent de Concertation de la Femme Congolaise	Aimée Imani Matabaro (Bukavu/RDC)	+243974978347 []; +243998992746 []; +243 974978346 []; +243 850240625 cafcosudkivu@gmail.com, aimemataba@gmail.com
28	Solidarité pour le Développement en Afrique	Blandine Kongolo (FIZI/RDC)	+243813897739 [Ph]; +243 998691829 [] kongoloblandine@yahoo.fr, Sodaf_asbluvira@yahoo.fr
29	AFIA MAMA	Anny Modi (Katanga/RDC)	+243810420965 [] info@afiamama.org, annym@afiamama.org www.afiamama.org
30	Ligue pour la Solidarité Congolaise « LSC »	Joséphine MALIMUKONO (Goma)	Tél : +243 997739381 E-mail :Malimukono1@gmail.com
31	Solidarité des organisations	Thérèse KATUNGU (Butembo)	tél : 0997735116



	des femmes et jeunes producteurs agricoles « SOFEJEP », Nord – Kivu/ Butembo		sofejep@yahoo.fr
32	Services Par, Pour et avec la Femme « SEPPAF »	Annie BUKARABA (Bukavu)	E- mail : seppaf_aatb@yahoo.fr , anniebkrb@yahoo.fr Tél : +243 81 31 76 896
33	VUGHUMA	MALISABA MUHASA Goreth (Beni Mbau)	Tél : + 243990288937- 0822658419 associationvughuma@gmail.com
34	Centre d'Encadrement des Orphelins et Veuves « CEOV »	MULEMBERI KAVULA	ceovoicha@yahoo.fr
35	REFED Ituri	Louise TAJEKI	louisetajeki2014@gmail.com +243 998 777 049
36	Synergies des femmes de Rutshuru	Semerithe Kahambu	bosamglrdc@gmail.com , contactfupprdc@gmail.com +243 993305829
37	Une Femme qui Soulève une Autre	Alphonsine MBOMBO, Fizi/RDC	+243 813 186 422, 853 987 891 [Ph]; +243810551553 (Marie's cell) 243853799982/810344965 (Edwine's Cell) [Cell] fesardc@yahoo.fr , unefemmesa@yahoo.fr
38	Dynamique des Femmes Juristes	Claudine TSONGO MBALAMYA Quartier les volcans, Avenue du rond point n°117 Goma, Nord Kivu	Congo (DR) (Country calling code: 243) +243998091890 / +243853732864 [] claudiakasongo@yahoo.fr , dfjasbl@yahoo.fr , dfjasbl@gmail.com
39	Kigali, Rwanda Rwanda Women's Network	Suzanne Ruboneka; Kagugu, Near SOS Technical School Headquarters. ST. KG 428 P.O.Box 3157 Kigali, Rwanda	+250 784005777 / 788 322368 / 788 33 4257 [Ph/Fax]; +250787283049 [Cell] mbalikungeri@yahoo.com , rwawnet@rwanda1.rw , njorok1@yahoo.com , pturyahikayo@yahoo.com , yodi@rwandawomennetwork.org , info@rwandawomennetwork.org , www.rwandawomennetwork.org
40	Akina Mama wa Afrika	Patience Ayebazibwe (Kampala, Uganda)	Uganda (Country calling code: 256) (256) 414-543681 [Ph]; (256) 414-543683 [Fax] vivian@akinamamawaafrika.org ,



			amwa@akinamamawaafrika.org, maria@akinamamawaafrika.org, patience@akinamamawaafrika.org, patieb2001@yahoo.com Website: www.akianamamawaafrika.org
41	ICGLR-RWF ebmokodopo@gmail.com Ambassadeur Eliane Berthe Mokodopo		
42	Réseau des Femmes Œuvrant pour le Développement Rural	Mme Adelphine MUKASHEMA Gasabo District Kigali, Kigali Ville 2368	+250 788 306 229 [Ph]; 0778306229 []; 0788564384 [] odette4@yahoo.fr, lereseaufemme@gmail.com, ademukashema@yahoo.com, 243 993415390/ 999468411 [Ph]; 243993415390 [] sangolaliya@gmail.com, centrelonde@gmail.com
43	Centre Tolonde Fizi, Sud-Kivu	FAIDA NAMSENGA Régine.; Milange - Kikonde	243 993415390/ 999468411 [Ph]; 243993415390 [] sangolaliya@gmail.com, centrelonde@gmail.com
44	Coalition pour la Promotion des Femmes Rurales de Rutshuru [Rutshuru, Congo (DR)] N° 210, Rue Chirika Kuu, Cité de KIKUKU, Collectivité de Bwito Kikuku, territoire de Rutshuru, Nord-Kivu	SIVYENDERA Theogene	Congo (DR) (Country calling code: 243) +243 994177027 [Ph]; +243815835846 [Ph] coaproferu@gmail.com, siribalibaim@gmail.com
45	EASSI en Ouganda	leur représentante est Elizabeth Ampairwer	
46		Feza remplacée par UNGWA MMUNGA Betty	
47	Femmes Africa Solidarité	Wore Ndiaye Kandji Dakar (Senegal)	221 33 869 81 06 [Ph]; +221 33 860 20 47 [Fax] apofficerdk@fasngo.org , info@fasngo.org , africangender@fasngo.org , adfinancedk@fasngo.org
48	Fonds pour les Femmes Congolaises	Nyota Babunga (Kinshasa/RDC) Congo (DR) (Country calling code: 243)	+243-822-221-195 []; +243-991-067- 370 []; contact@ffcrdc.org , communication@ffcrdc.org , www.ffcrdc.org



Les Invites de l'Office de l'Envoyé spécial du Secrétaire général

01	Director, Africa 1 Division, DPA, New York	Mr. Sam Ibok, NewYork
02	Charge d'Affaires, UK Embassy	Mr. Chriss Pycroft (RDC)
03	Vice- Chairperson, ICGLR RWF	Ms Lydia Gachoya (Kenya)
04	DRID Representative	Mrs. Emily Maltman (Kinshas/RDC)
05	Ambassador, Embassy of Ireland	Dr. Vincent O'neil (Kenya)
06	Dutch Embassy	Mr Francesco Mascini (Goma, RDC)
07	Ambassador, Embassy of Norway	Mr. Thorbjorn Gaustadsaether (Ouganda)
08	SRSG, MONUSCO	Martin Kobler (RDC)
09	Haut Représentant du Président de la République au Comite d'Appui Technique	Lt. Gen. kalume Ntumbi Denis (Kinshasa/RDC)
10	Secrétaire Exécutif de la CIRGL	Professeur Alphone Ntuba-Luaba (Burundi)
11	Minister of Gender and Family Promotion	Mrs Oda Gasinzigwa (Rwanda)
12	Ministre de la Solidarité Nationale, Droits Humains et Genre	Madame Godelieve Nininahazwe (Burundi)
13	Minister of Gender, Labour and Social Development	Honorable Muruli Mukasa (Ouganda)
14	Ministre du genre de la famille et de l'enfant	Madame Bijoux Mushitu Kat (Kinshasa/RDC)
15	OSRSG-SViC	Innocent Zahinda (New-York)
16	Senior Women Protection Officer, MONUSCO	Ms Irma van Deuren (Goma/RDC)
17	Regional Director, UN Women	Ms Christine Musisi (Nairobi, Kenya)
18	UN Habitat	Mr Vincent Kitio (Nairobi, Kenya)
19	Global Fund for Women	Alison Wright